



Nevers, le 26 septembre 2014

SNUipp-FSU 58
Bourse du travail
58000 NEVERS

**A M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale de la Nièvre**

Objet : organisation du service de la santé scolaire

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le courriel du 23/09 concernant l'organisation du service de la santé scolaire. Tout d'abord, ce message arrive bien tardivement par rapport à la rentrée alors que cette problématique avait été ajoutée par nos soins à l'ordre du jour du CTSD du 15 avril 2014.

Sur la forme, la couleur rose ou jaunâtre des pièces jointes se révèle incompatible avec une impression soignée des documents à remettre aux parents d'élèves, au service de santé scolaire et aux différents partenaires. Sont à signaler également des erreurs d'orthographe, sans doute des fautes de frappe, dans plusieurs documents. En outre, le « devoir de réserve » des équipes enseignantes est souligné ; en l'occurrence, il s'agit plus exactement du « devoir de discrétion ».

Sur le fond, nous nous interrogeons sur les contextes dans lesquels la responsabilité du directeur est en cause, notamment pour ce qui est de l'enfance en danger et des signalements au procureur. En cas d' indisponibilité de l'infirmière, ce sera encore au directeur de témoigner des « descriptions écrites des traces de maltraitance » qu'il joindra au dossier ; de fait, le directeur pourra se retrouver bien seul face à un diagnostic à établir. Sa position vis à vis de la famille présumée maltraitante sera d'autant plus délicate que la décision de signalement ne pourra pas toujours être partagée avec le corps médical qui faisait autorité.

Conscients du manque de médecins scolaires, d'infirmières et d'assistantes sociales, nous constatons enfin que les solutions choisies pour combler cette pénurie alourdissent une fois encore le travail des directrices et des directeurs d'école, au moment où une réflexion sur l'allègement de leurs tâches administratives est engagée, à notre demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Christophe Bolle